



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B  
Page : 1 de 4  
Date : 01/25/07

## I. IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM COMMERCIAL (sur l'étiquette) : Acrylique multiusage LATICRETE® 40

FAMILLE CHIMIQUE : Latex acrylique

NOM DU FABRICANT : LATICRETE INTERNATIONAL, INC.  
1 Laticrete Park, N.  
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis

Révisé et approuvé par :  
Steven B. Fine  
Steven B. Fine  
Sr. Research Chemist/Safety Officer

Numéro de téléphone d'information : (203) 393-0010

Date de préparation ou de révision : 2/08 Nom du préparateur : S.B. Fine

## II. INGRÉDIENTS DANGEREUX

NOMS CHIMIQUES	NUMÉROS CAS	%	ACGIH TLV	OSHA PEL	AUTRE (PRÉCISER)
S.O.					

**S.O. = Sans objet ou non disponible**

## III. RISQUES POUR LA SANTÉ

SYMPTÔMES DE LA SUREXPOSITION pour chaque voie d'exposition potentielle. (Effets à long terme possibles) : S.O.

SIGNES ET SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION (effets aigus)

Inhalation : N'est pas présumé avoir des effets nocifs par inhalation.

Contact avec la peau ou les yeux : Une courte exposition n'est pas susceptible de provoquer une irritation notable de la peau. Le contact avec les yeux peut provoquer une légère irritation temporaire des yeux.

Absorption cutanée : L'absorption cutanée est improbable en raison des propriétés physiques.

Ingestion : La toxicité orale d'une dose unique est présumée être faible. Aucun danger présumé en cas d'ingestion liée à l'exposition industrielle.

AGENT CANCÉROGÈNE PRÉSUMÉ ?

NON : Les ingrédients de ce produit ne figurent pas sur les listes ci-dessous.

OUI :  OSHA fédérale  NTP  CIRC



## FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B  
Page : 2 de 4  
Date : 01/25/07

#### -----IV. PREMIERS SOINS : PROCÉDURES EN CAS D'URGENCE-----

Contact avec les yeux : Tenir les paupières écartées et immédiatement rincer les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact avec la peau : Laver à l'eau courante ou sous la douche.

Inhalation : Aucun effet nocif.

Ingestion : Aucun effet nocif présumé par cette voie d'exposition résultant d'une manipulation industrielle correcte.

#### ----- V. INCENDIE ET EXPLOSION -----

Point d'éclair (méthode) : Ininflammable ou incombustible dans sa forme liquide

Température d'auto-inflammation, °C : S.O.

Limites d'inflammabilité dans l'air, % volume :                    Inférieure (LIE) \_\_\_\_\_                    Supérieure (LSE)

Moyens d'extinction des incendies :

jet d'eau

dioxyde de carbone

autre :

mousse

poudre chimique

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : S.O.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : En tant que latex, ce matériau n'est pas combustible ; toutefois, la résine séchée est combustible à la manière du bois. La combustion de la résine sèche dégage une dense fumée noire.

#### ----- VI. DISPERSION ACCIDENTELLE, FUITE ET ÉLIMINATION -----

Procédures de réponse aux dispersions accidentelles (inclure les mesures de protection du personnel) : Rincer immédiatement le sol à l'eau. Éviter les expositions et contacts inutiles. Porter des lunettes de sécurité et des gants imperméables.

Préparation des déchets pour l'élimination (types de récipients, neutralisation, etc.) : Éponger avec des matériaux absorbants. Conserver dans des seaux ou des fûts. Enfouir dans une décharge autorisée ou brûler les déchets solides dans un incinérateur approprié. En cas de rejet dans les eaux usées domestiques, rincer abondamment à l'eau.

REMARQUE : Éliminer tous les déchets en conformité avec les réglementations fédérales, provinciales et locales.

#### -----VII. Manipulation et entreposage-----



## FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B  
Page : 3 de 4  
Date : 01/25/07

Doit être entreposé à des températures de 4 à 38 °C (40-100 °F)

### ----- VIII. Contrôle de l'exposition et protection individuelle -----

Ventilation et mécanismes techniques : Une bonne ventilation générale doit suffire pour la majorité des conditions

Protection respiratoire (type) : Aucune protection respiratoire ne doit être nécessaire en présence d'une bonne ventilation

Protection des yeux (type) : Porter des lunettes à coques ou des lunettes de sécurité

Gants (préciser la matière) : Gants imperméables en vinyle ou en caoutchouc

Autres vêtements et équipements : Porter un vêtement à manches longues propre et couvrant le corps

Pratiques de travail, pratiques d'hygiène : Assurer un bon entretien des locaux

Autres exigences de manipulation et d'entreposage : S.O.

Mesures de protection durant l'entretien de matériel souillé : Voir ci-dessus.

### ----- IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES -----

Densité de vapeur (air=1) : S.O.

Point ou plage de fusion, °C (°F) : S.O.

Densité : 1,00

Point ou plage d'ébullition, °C (°F) : 100 (212)

Solubilité dans l'eau : émulsion

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) : S.O.

Tension de vapeur, mmHg à 20 °C : S.O.

Aspect et odeur : Liquide blanc, légère odeur

COMMENT DÉTECTER CETTE SUBSTANCE (caractéristiques de détection de la substance en tant que gaz, vapeur, poussière ou brouillard) :

### ----- X. RÉACTIVITÉ -----

Stabilité :

  x   Stable

       Instable

Conditions à éviter : Peut coaguler en cas de congélation à 0 °C (32 °F)

Incompatibilités (matériaux à éviter) : S.O.



## FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B  
Page : 4 de 4  
Date : 01/25/07

Produits de décomposition dangereux (y compris produits de combustion) : (de la combustion, du chauffage ou de la réaction avec d'autres matières). La combustion de la résine séchée dégage une dense fumée noire et des gaz nocifs (monoxyde de carbone et hydrocarbures).

Polymérisation dangereuse : \_\_\_\_\_ Peut se produire \_\_\_\_\_ x Ne se produit pas

Conditions à éviter : S.O.

-----XI. Informations toxicologiques-----  
S.O.

-----XII. Informations écologiques-----  
-  
S.O.

-----XIII. Informations relatives à l'élimination-----  
-  
Éliminer en conformité avec les réglementations locales, provinciales et fédérales.

-----XIV. Informations relatives au transport-----  
Aucun étiquetage ni affichage de transport particulier n'est requis.

-----XV. Informations réglementaires-----  
Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire des substances chimiques TSCA de l'U.S. EPA.

-----XVI Autres informations-----  
Ces renseignements sont fournis sans aucune forme de garantie, d'assertion, d'induction ou de licence, sinon qu'ils sont exacts à notre connaissance ou obtenus auprès de sources que nous présumons exactes.